



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NUMÉRO 2019-004

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 12 août 2019 à 20h00, au 220 boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 5 952 783 / Zone résidentielle Rb/a-2

Demande numéro 2019-004, faite le 3 juillet 2019, par M. Alexandre Naud propriétaire du 345, rue Tessier Ouest, ayant pour effet de permettre un empiètement de 34 centimètres de la résidence principale dans la marge de recul latérale gauche minimale de 2,00 mètres alors que le Règlement de zonage 139-2015 ne le permet pas.

Toute personne intéressée pourra lors de ladite séance se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 29^{ième} jour de juillet 2019 / René Savard directeur général et secrétaire-trésorier